

L'Association Naddaf fait le bilan de ses activités



Bernard Dodji Bokodjin, Pdt de Naddaf, P.4

Confidentiel



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

Nouveau courrier clandestin de Fabre à Faure

P.3

Abattage anarchique des arbres :



André Johnson, ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

Le phénomène continue dans la clandestinité avec des réseaux puissants

P.4

Tribune/Gerry Taama, Président du NET «A 15% de taux de participation, le boycott est une arme politique»

P.2



NATION

Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique

Bilan et perspectives

P.5



La ministre Kouméalo Anaté

Education

Enseignement catholique :

Les enseignants encore en grève

P.3

Crise à la FTF

Deuxième rencontre entre Ahoomey-Zunu et les acteurs

RIEN DE CONCRET !

P.7



Antoine Folly, Pdt Comité de normalisation; Ahoomey-Zunu Séléagodji, PM; Mathieu Mablé, Comité de Coordination

Gerry Taama : «A 15% de taux de participation, le boycott est une arme politique »

J'ai produit sur ma page Facebook un brûlot à l'encontre de Me Zeus Ajavon, suite aux propos tenus lors d'une conférence de presse, où il soutenait qu'aucun parti responsable et sérieux ne pouvait participer à ces élections sans les réformes. Etant un des candidats déclarés à ces élections, j'ai senti mon parti visé et j'ai riposté en des termes qui ont pu blesser. Je m'en excuse.

Au demeurant, le débat sur la participation ou non au prochain scrutin sans les réformes continue à diviser l'opposition togolaise. Nous pouvons dire sans nous tromper que nous avons d'une côté les participationnistes (CAP2015, NET, ADDI, MCD,) et les non-participationnistes, chez qui on distingue deux courants, celui de la non-participation sans les réformes électorales (transparence du fichier électoral : PDT) et ceux sans les réformes constitutionnelles (MRC, PDP, PNP, ODDH...)

Au NET, nous considérons que les réformes en réalité se regroupent en deux catégories : les politiques et les électorales. Les réformes politiques concernent notre modèle de société, notre vision sur le type mieux vivre ensemble que nous voulons adopter. La limitation de mandat, le régime politique, certaines réformes institutionnelles comme l'armée, la CNDH, le Conseil Economique et social, le médiateur de la république... restent des réformes politiques. Elles ne rentrent directement en compte dans la compétition électorale. Par contre, des éléments comme les deux tours du scrutin, le code électoral, la CENI, la HAAC, la cour constitutionnelle... sont directement impliqués dans la justesse ou non des résultats d'une élection. Si l'on ramène tous ces paramètres à la bataille qui se fait actuellement autour des réformes, on retiendra donc que seuls le scrutin à deux tours reste la réformenécessaire à faire réaliser avant d'aborder cette élection. Adopter la limitation du mandat présidentiel en 2014, 2015 ou 2016 ne modifiera en rien l'issue de ces élections. La limitation de mandats de garantit pas l'alternance politique, elle assure juste le roulement des hommes. Au Japon par exemple, le parti de droite est resté au pouvoir pendant plus de 50 ans, dans un système politique qui impose la limitation de mandats.

Donc, limitation du nombre de mandats, CENI, et Code électoral, HAAC, et cours constitutionnelles comme réformes électorales.

Pour la CENI, la HAAC et la Cour constitutionnelle, on peut dire qu'il y a une sorte de compromis politique la légitimité de ces institutions. Plus personnes ne les remets plus en

cause, même si des griefs demeurent.

Reste le nombre de tours du scrutin et le code électoral. Pour le code électoral, la principale contestation qui revient régulièrement, c'est l'accès à un fichier exploitable du fichier électoral, et l'audit de ce fichier. Le NET, tout comme d'autres partis, demande à la CENI l'accès à un fichier exploitable, dans tout autre format autre que le PDF, mais attend la fin des opérations de révision pour avoir accès aux fichiers de 2013 et 2013. Il est évident que le recensement général de la population togolaise ayant été faite en 2012, il nous est plus loisible de travailler avec les chiffres de 2013 et 2015, avec les résultats de ce recensement de 2012 comme point de repère. Là où nous divergeons peut être avec la position de certains autres partis est que nous donnons à nos camarades de l'opposition présents à la CENI et dans tous ses démembrement la latitude de défendre nos intérêts. Nous faisons confiance à nos camarades présents dans les CELI, dans les CRV, dans les bureaux de vote pour s'assurer du respect du code électoral. Voilà pourquoi nous ne demandons pour le moment aucun audit tant que des anomalies sérieuses et importantes ne sont pas décelées tant dans le recueil des données sur le terrain que dans la cohérence de ce fichier. Attendons, recevons le fichier, étudions-le, et s'il y a des anomalies, discutons avec la CENI, et s'il y a un sérieux blocage, réclamons ensemble l'audit de ce fichier.

Pour le nombre tours du scrutin, il est évident que dans la situation actuelle, un scrutin à deux tours est plus à même de donner à l'opposition la victoire, parce que la multiplicité de candidats va ratisser large, et permettre à celui qui se maintiendra au second tour de gagner facilement. Les deux tours du scrutin profitent à l'opposition, et non au pouvoir en place. Ceux d'en face le savent, malheureusement et ne nous le donneront pas gratuitement. Voilà pourquoi la position du NET en ce qui concerne les réformes est d'accepter tous les sacrifices en vue d'avoir les deux tours. Le plus important, c'est ces deux tours, seuls capables de nous assurer la victoire. Une fois l'opposition au pouvoir, la question de limitation du nombre de mandats ne se posera plus, puisque l'alternance aurait été opérée, et que nous commencerons avec un nouveau président. Dire qu'on n'accordera pas un troisième mandat à Faure est un aveu d'échec, c'est confondre une candidature à une victoire. Dans ce cas, il ne sert plus à rien d'aller à



cette élection puisqu'on sait que légalement, rien n'empêche au président sortant de se présenter autant de fois qu'il veut aux élections présidentielles, avec la constitution actuelle.

Nous en venons au boycott. Faut-il boycotter les prochaines élections ? Oui, si on considère qu'accepter les réformes en autorisant le président actuel à se présenter est un crime. Il n'y a aucune explication rationnelle à s'interdire les réformes, et par conséquent les deux tours de scrutins qui permettront à l'opposition de gagner, et se maintenir dans la course. Certes, certains me demanderont pourquoi ne pas accabler le pouvoir, qui lui aussi est responsable du blocage par cette demande inacceptable de ramener les compteurs à zéro. Mais lui est dans son rôle séculaire de prédation du pouvoir, et nous le savons. C'est à nous de nous adapter à la stratégie de l'adversaire en ayant une longueur d'avance. Donc, en s'interdisant les réformes pour des questions de principe, nous nous tirons volontairement dans les pieds, et réduisons nos chances de victoire.

Ce qui fait que dans la situation actuelle, Abass Kaboua et ceux qui, ayant mis les réformes au centre de leur action politique, ont raison de demander à l'ANC de boycotter ces élections. Boycotter, ou ouvrir, malgré le dégoût pour la position de UNIR, une porte pour les réformes en acceptant le reset de la limitation de mandats. Autrement, perdu pour perdu, il faut boycotter et transformer ce boycott en arme politique, en conduisant à un taux de participation de l'ordre de 25% par exemple, et en faisant en sorte que le futur président soit élu avec moins de 15% de la population. Ce président aura peut-être la légalité avec lui, mais aucune légitimité pour gouverner, et la transition, chère à notre ami DjimonOré, pourra se mettre en place. C'est le seul atout du boycott pour une élection présidentielle. Mais il faut être certain de son coup, car autrement, avec un taux se situant à 60% du nombre d'inscrits,

c'est la mort politique pour les initiateurs. Mais cette mort répond à une toute autre, qui surviendrait si l'ANC participe à cette élection, et fait 15% du suffrage exprimé.

Et le NET alors ? Pourquoi participer à cette élection. Pour deux raisons : La première est qu'en bon chrétien, nous restons persuadés que le Seigneur peut toucher le cœur des Togolais pour les inciter à suivre la troisième voie que trace notre parti. Nous sommes David, qui lutte en face d'un Goliath. Et le Seigneur est celui qui donne et celui qui reprend. Mais au-delà de la parabole biblique, le NET est ce parti qui, à sa création, a voulu faire la politique autrement. Après avoir erré de regroupement de partis en regroupement de partis, le parti a décidé depuis le 20 décembre 2014 de reprendre son destin en main et d'agir à l'avenir d'un nouveau Togolais, qui se voit au centre du développement de sa communauté. L'élection présidentielle est l'occasion inespérée d'atteindre toutes les couches de notre population, et préparer à l'évènement de ce Togolais responsable et civique. Quel que soit l'issue de cette élection, le NET en sortira fort,

avec une envergure nationale, et une dimension internationale. Souvent, nous disons que nous sommes le parti de CAP2025, mais 2025 se prépare en 2015, et nous allons impacter cette campagne en soulignant les vrais problèmes : ceux de la couverture sanitaire, ceux de la vie chère, ceux de l'accès à l'eau, ceux du chômage, ceux de la proximité de la justice, ceux du soutien aux personnes vulnérables, ceux de la protection des écosystèmes et de l'environnement, ceux de la sécurité, ceux des droits de l'homme et de la sûreté, ceux des loisirs. L'homme de demain pour le NET, c'est celui qui est lui-même le changement qu'il veut pour notre beau pays.

Et nous y parviendrons en continuant nos tournées de proximité. Après les régions de la savane et de la Kara, nous serons, à partir du 20 février, dans les régions centrales et des plateaux. Notre technique du porte à porte nous met au contact direct des populations. Et demain se construit aujourd'hui, sur le terrain.

Vive le Togo
Gerry Taama

GALAXY Sport Bimensuel d'informations sportives N°07 du 09 Février 2015 # Prix 350 FCFA

FIFA/Congrès Electif
Bal des réformateurs et culte du conservatisme P.7

Arbitrage
Djaoupé Kokou claude : « C'est dans notre corporation qu'il y a beaucoup de coup bas...! »

Selection nationale
Fin du bail de Tchanilé Tchakala
Quel mécanisme de succession ? P.3

FTF :
Pétition pour l'organisation d'un congrès extraordinaire
Le G36 déploie sa dernière artillerie

Le pétard mouillé !

Finale Can 2015
La Côte d'Ivoire nouveau roi d'Afrique P.8

Votre mag
Galaxy Sport dans
les kiosques

Abass Kaboua à propos du CAP 2015

« Ce sont les réformes qui ont été à la base de la création du mouvement »

Les sorties du président du Mouvement des républicains centristes (Mrc), Abass Kaboua, deviennent de plus en plus préjudiciables au Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015). L'homme de Kouméa ne

traverse les moyens de pression, la mise en œuvre et l'adoption des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales avant l'élection présidentielle. La question de la candidature unique devrait être revue après. Cependant, c'est pour éviter d'être pris de court par le pou-

A chacune de ses sorties, il essaie d'étaler certaines pratiques qui ont cours dans ce regroupement de partis politiques, dont il impute la responsabilité au leader de l'Anc.

porte plus Jean-Pierre Fabre dans son cœur. A chacune de ses sorties, il essaie d'étaler certaines pratiques qui ont cours dans ce regroupement de partis politiques, dont il impute la responsabilité au leader de l'Anc. A l'en croire, il n'a pas été question de choix de candidat unique au début de la création du CAP 2015.

Selon lui, l'objectif premier du CAP 2015, c'est d'obtenir, à

voir qui pourrait octroyer les deux tours à tout moment à l'opposition que les initiateurs de ce conclave ont jugé bon de choisir d'abord le candidat unique, à en croire Abass Kaboua. « A un moment du conclave, nous avons décidé que pour éviter que le pouvoir nous prenne de court, il serait mieux d'avoir notre candidat, c'est-à-dire le candidat des 11 partis sous la main et con-



Abass Kaboua

tinuer par réclamer les réformes. Les réformes sont la base de tout dans le CAP 2015. Ce n'est pas le choix du candidat unique, non. Si quelqu'un s'est fait choisir par son parti, ça le regarde », a indiqué Abass Kaboua.

C'est une position proche de celle du CAR qui jure par les réformes avant la présidentielle. D'ailleurs, ce parti a annoncé la semaine dernière qu'il ne présentera pas de candidat à cette élection si les réformes ne sont pas mises en œuvre. Seul le CAP 2015 s'est lancé dans une précampagne qui a pris fin au nord du pays la semaine dernière. Ce que les autres partis de l'opposition condamnent. Ils préconisent une synergie d'action pour obtenir d'abord les réformes.

Abass Kaboua dit ne pas comprendre pourquoi les responsables du CAP 2015 devraient se rendre dans le nord du pays pour une précampagne, alors les opérations de révision des listes électorales se déroulent en ce moment au sud. Une attitude que le président du Mrc trouve suspect, surtout qu'il soupçonne un deal entre ces responsables et le pouvoir en place. « Ils sont en train de négocier avec Faure Gnassingbé pour prendre la

Primature, quels que soient les résultats de la présidentielle. Ils disent qu'ils ne veulent plus commettre les erreurs qu'ils avaient commises avant », a confié Abass Kaboua.

A propos de l'exclusion de MRC
Depuis le 4 février dernier, le MRC n'est plus membre du CAP 2015. Il a été décidé son exclusion. « C'est Docteur Georges Kouessan William, un jeune frère à moi qui m'a appelé au téléphone pour m'annoncer mon exclusion du CAP 2015. C'est Jean-Pierre Fabre et Mme

gitte Adjamagbo, juriste de son état, puisse de façon unilatérale sortir le MRC du CAP 2015. Les provocations et autres intimidations ne nous vaincraient pas. Nous ne sommes pas de petits larbins que l'on use à sa guise. Acte est pris », écrit-il, avant de renchérir : « Docteur, je voudrais aussi vous faire observer que pour moi, c'est un manque de respect et de manque de considération à notre égard. Ceci est inadmissible. Trouvez-vous normal de me signifier mon exclusion injuste et ridicule par téléphone ? ».

« Le CAP 2015 n'est pas une société qui me paie. Ils m'ont exclu, ce n'est pas grave... »

Brigitte Adjamagbo qui lui ont chargé de m'appeler », a indiqué Abass Kaboua, avant d'ajouter : « Cette exclusion n'a aucune base légale, puisque le CAP 2015 ne dispose aucun texte pour statuer en la matière. J'avais tout le temps demandé qu'on mette sur pied un règlement intérieur pour le CAP 2015. C'est Jean-Pierre Fabre qui s'en est toujours opposé, parce que cela ne l'arrange pas. Il veut toujours ramener tout à son parti. Il veut toujours qu'on le suive avec ses messieurs ». Malgré cette « illégalité », le président du Mrc dit avoir tenté de contacter Mme Brigitte Adjamagbo qui n'a pas pris la peine de prendre ses appels. C'est alors qu'il a, à travers des sms envoyés à Docteur Georges Kouessan William, président du parti Santé du peuple, exprimé ses impressions sur cette exclusion qu'il qualifie d'« insolite ». « Rebonsoir Docteur. Je suis très surpris que Bri-

Pour l'heure, Abass Kaboua n'a pas encore contacté Jean-Pierre lui-même. Ce qu'il ne compte d'ailleurs pas faire. « Vous savez, j'ai dit que ce monsieur n'est pas un rassembleur. C'est un égoïste, un vantard inutile. Il n'est pas rassembleur, sinon quelqu'un qui dit autre chose que ce que vous pensez, vous ne pouvez pas choisir comme solution de l'exclure. Vous pouvez l'inviter afin de comprendre ses idées. Peut-être que vous pouvez prendre quelque chose chez lui pour avancer », a-t-il lancé. Et il a ajouté : « Le CAP 2015 n'est pas une société qui me paie. Ils m'ont exclu, ce n'est pas grave. J'ai pris ma volonté, mon énergie, mon intelligence au service du peuple togolais et non d'un homme qui va venir m'écraser. Je refuse cela. Je suis avec le peuple, je resterai avec le peuple ».

Isidore

CONFIDENTIEL**Nouveau courrier clandestin de Fabre à Faure**

De sources bien informées, Jean-Pierre Fabre, Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) a envoyé récemment au Président de la République, Faure Gnassingbé, une lettre demandant un nouveau dialogue. Cette démarche du leader du parti Orange a de quoi étonner puisqu'entreprise sans grand bruit, dans la clandestinité presque.

Pour quel objectif ? Est-ce pour abandonner la position figée qu'il a jusqu'ici adoptée à propos des réformes ? Il y a lieu d'en douter. Car si ce n'était qu'à cette fin, il aurait mieux contribué à la réalisation des réformes en écrivant au Président de l'Assemblée Nationale pour lui annoncer que son parti, l'ANC, a finalement décidé de se rallier à la solution qui était sur le point de se dégager à la dernière discussion.

En réalité, l'intention de Fabre est toute autre. Si depuis quelques mois, il a bloqué les réformes, c'est qu'il attendait une situation d'impasse pour réclamer un partage de pouvoir avec Unir. La manœuvre ressemble étrangement

à celle qu'utilisait dans le passé, Gilchrist Olympio pour faire croire aux Togolais qu'il avait une recette miracle pour les délivrer et qu'il allait le dévoiler une fois qu'il serait près du but.

Le but, pour Gilchrist Olympio, fut le 26 mai 2010 avec la signature du fameux accord RPT/UFC à la suite du scrutin présidentiel d'avril 2010. Les Togolais n'ont pas caché leur fureur. Fabre a réussi à les maintenir dans l'illusion. Il vient à son tour de les conduire devant une autre impasse, cette fois-ci pire que celle de son mentor. Sa solution miracle, c'est le vide constitutionnel qu'il a recherché par le refus répété des réformes pour donner l'impression d'être aujourd'hui disposé à les accepter après l'expiration de l'échéance normale du scrutin présidentiel de 2015.

Décidément, tout comme Gilchrist Olympio, Jean-Pierre Fabre se moque des Togolais. Les jours à venir nous édifieront sur le contenu du nouveau deal. Wait and see !

Loïc Lass

Enseignement catholique :**Les enseignants encore en grève**

Améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants tel que prévu par l'accord signé entre le gouvernement et les responsables de l'Eglise catholique en 2013 ; voilà la revendication des syndicats des enseignants du confessionnel catholique.

Ces enseignants sont rentrés en grève depuis lundi. Ils sont présents dans les établissements scolaires, mais refusent de dispenser les cours aux enfants. Ces derniers pour la plupart, fatigués, n'ont d'autres solu-

tions que de retourner chez eux. A en croire les grévistes, le gouvernement avait décidé en 2013 de leur venir en aide en procédant à une augmentation de leur salaire et à l'amélioration des conditions de travail. Mais depuis deux ans que cet accord avait été signé, aucune disposition n'a été prise pour soulager ces enseignants. Ces derniers voient leurs conditions de travail se dégrader au jour le jour.

« C'est depuis 2013 que l'Etat a pris l'engagement de revoir nos salaires mais jusqu'à

l'heure où je vous parle, personne n'a bénéficié d'un avancement sur son salaire », a indiqué Narcisse Gblakou, enseignant dans une école primaire catholique. Les enseignants se disent déterminés à aller jusqu'au bout de leur revendication. Ils ont rencontré hier les responsables de l'Eglise Catholique à la Direction diocésaine de l'Eglise. Ils veulent s'enquérir des raisons pour lesquelles l'Etat rechigne à tenir ses promesses.

Isidore

Abattage anarchique des arbres :

Le phénomène continue dans la clandestinité avec des réseaux puissants

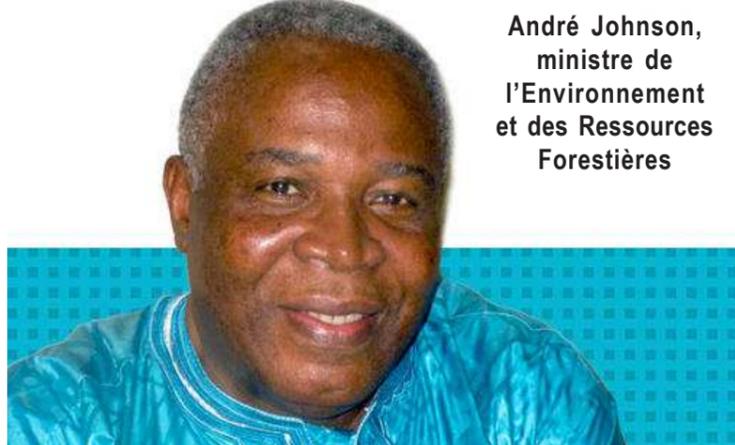
L'abattage anarchique et abusif des arbres continue de plus bel au Togo, malgré l'existence des textes qui réglementent le secteur. C'est d'ailleurs ce qui constitue l'avancée du désert dans le pays, selon un rapport des organisations de défense de l'environnement.

rige le pays. Il est clair aujourd'hui que ceux qui font le commerce des bois sont des « *intouchables* » qui ont des ramifications dans le régime. Ce qui leur permet de corrompre facilement les gardiens de forêts. Ces derniers, quelques fois, ne mettent la main que sur les menus fretins, alors

A en croire ces organisations de la société civile, il n'existe réellement pas des mesures coercitives pour décourager ceux qui continuent d'exploiter les ressources forestières de façon abusive et anarchique.

A en croire ces organisations de la société civile, il n'existe réellement pas des mesures coercitives pour décourager ceux qui continuent d'exploiter les ressources forestières de façon abusive et anarchique. Ces individus, d'ailleurs, disposent de puissants réseaux qu'on retrouve dans le système qui di-

que les gros poissons se la coulent douce, avec des produits forestiers qu'ils exportent. L'exploitation des produits forestiers est une activité qui rapporte bien à ceux qui sont dans le secteur. Et pourtant, cela constitue un véritable problème environnemental auquel les acteurs font face.



André Johnson, ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

A plusieurs reprises, les organisations sont montées au créneau pour lutter contre le phénomène. Mais il redouble plus d'ardeur. Pire, les exploitants trouvent des astuces pour contrecarrer les diverses mesures mises en place par le gouvernement, sous la pression de la société civile, pour réguler le domaine. « *L'exploitation illégale des forêts se caractérise souvent par l'absence, l'invalidité ou la falsification du permis d'exploitation, l'exploitation dans les zones non autorisées comme les réserves et les parcs nationaux, l'abattage d'essences de valeur menacées d'extinction, la production illégale du charbon de*

bois à des fins d'exportation etc, le tout associé à des modes de transports fondés sur les fausses déclarations et les dissimu-

Cette déclaration a été faite lors d'une réunion tenue à Lomé mardi et mercredi sur le sujet. On se demande qui peut avoir accès à ces zones interdites si ce ne sont ceux qui disposent d'une impunité dans le domaine. Ce phénomène d'exploitation illégale des forêts est ambiant au Togo. Selon les informations, les cas de saisies et de litiges enregistrés en matière d'exportation de bois en 2012 font état de 23.760 unités de produits ligneux et 30.072 issues d'exportations frauduleuses.

Cependant, l'on n'est pas sans savoir que ces saisies

Selon les informations, les cas de saisies et de litiges enregistrés en matière d'exportation de bois en 2012 font état de 23.760 unités de produits ligneux et 30.072 issues d'exportations frauduleuses.

lations de toute sorte », a reconnu André Johnson, ministre de l'Environnement et des Ressources forestières.

ne touchent que ceux qui n'ont pas de relation dans le système, c'est-à-dire les menus fretins.

Isidore

Assemblée Générale ordinaire

L'Association Naddaf fait le bilan de ses activités

L'Association Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique (Naddaf) a tenu le 10 février dernier à Lomé son Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 19 de ses statuts. Au cours des travaux, l'Association a présenté le rapport d'activité 2014 et s'est projetée sur l'année 2015.

Selon le rapport 2014 décliné par le coordinateur de Naddaf, un plan stratégique annuel a été mis au point par l'As-

sociation à l'environnement et l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Sur le premier volet, les activités de l'Association, se sont

« Naddaf se focalise sur la Zone franche parce que ce sont de milliers d'employés togolais qui y opèrent et qui ne sont pas toujours bien traités »

sociation. Ce plan a pris en compte quatre domaines d'intervention, notamment la responsabilité sociale des entreprises, la prévention des conflits, l'édu-

cazione focalisées sur la zone franche, ce qui est, selon le coordinateur Bokodjin Anoumo Dodji, un non respect des droits des employés des entreprises de la zone



Le bureau de Naddaf, Bernard Bokodjin (au milieu) lors de la formation des responsables syndicaux

franche. « *Naddaf se focalise sur la Zone franche parce que ce sont de milliers d'employés togolais qui y opèrent et qui ne sont pas toujours bien traités* », a souligné ce dernier. Cette mobilisation pour le respect de la convention collective, a incité Naddaf à assurer la formation des syndicats de la zone franche et lancer une étude sociale du document pour l'évaluation du

degré d'application de cette convention collective. Sur le volet de l'éducation à l'environnement, l'Association Naddaf a ciblé des écoles à Lomé où il a été organisé des campagnes de sensibilisation des élèves sur la nécessité de préserver l'environnement avec en ligne de mire l'installation des clubs environnement. A l'issue de ces campagnes selon le rapport, ces écoles ont été do-

tées de poubelles.

Ces différentes activités menées l'année écoulée capitalisées dans le rapport produit, devront s'intensifier cette année avec le regard de l'association sur la responsabilité sociale des entreprises en prenant en compte la construction programmée d'une cimenterie à Kara. « *Nous allons faire le monitoring de cette construction et rencontrer les autorités locales pour s'imprégner des réalités des populations de la zone qui serviront d'ouvriers pour la construction* », a précisé Anoumo Dodji Bokodjin. Pour le compte de l'année 2015, Naddaf prévoit mettre en avant dans un projet, la consommation des produits locaux.

Notons que l'Association Naddaf fonde sa vision sur des principes et des fonctionnements démocratiques à même de garantir la satisfaction des besoins fondamentaux et vitaux des populations.

Isaac Tonyi

Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation Civique

Bilan et perspectives

Nommé Premier ministre le 19 juillet 2012, en remplacement de Gilbert Houngbo, Ahoomey-Zunu a présenté sa démission et celle de son gouvernement le 27 août 2013. Il a été reconduit dans ses fonctions le 06 septembre 2013 par le chef de

gouvernement. Pour des raisons de clarté et de lisibilité, nous aborderons chaque secteur. Dans cette parution, nous nous intéresserons d'abord à deux grands secteurs qui sont celui de la communication et celui de la culture. Le dernier secteur, celui de



La ministre Kouméalo Anaté

de la communication, restent à sauver. En matière de renforcement des infrastructures, il y a eu la réhabilitation de quelques bâtiments (bâtiment principal du cabinet ; bâtiment administratif de radio Lomé) et le renforcement des capacités techniques qui a vu le relookage du site internet de la radio Lomé et l'acquisition de matériel d'enregistrement et de montage. Une autre action louable a été celle de la mise sur satellite de la TVT, qui a été officiellement lancée en 2011 et qui est devenue une réalité deux ans plus tard soit en 2013.

La Culture et les Arts

L'un des piliers forts de développement et d'épanouissement d'un pays est le secteur de la culture. L'écrivain Edouard Hériot ne disait-il pas que « la Culture, c'est ce qui reste lorsqu'on a tout oublié » ? Malheureusement, ce secteur qui a une place décisive au Togo est marginalisé. Vu l'ampleur et l'importance qu'il revêt et qui porte essentiellement sur les domaines du cinéma et de l'audio-visuel, des arts, de la scène, de la littérature, le patrimoine culturel et les arts plastiques, plusieurs actions ont été menées depuis le re-

nouveau insufflé à ce secteur. Au rang de ces actions, figurent la formation de deux promotions de cadres supérieurs (niveau master) en arts, culture et développement ; la mise à disposition du matériel technique pour les tournages dans l'accompagnement technique aux promoteurs et organisateurs de festivals ; l'assistance aux professionnels du cinéma dans l'exercice de leur métier ; la participation de la direction nationale de la cinématographie aux différents festivals internationaux tels que le FESPACO et le CLAPIVOIRE.

Quelle que soit l'histoire, l'idée d'héritage culturel parle, que ce soit à travers les traditions nationales, régionales, ou même familiales, ou à travers les langues et les concepts. La culture étant le fondement du mode de vie, son importance est de plus en plus reconnue, d'où l'adoption d'une politique nationale de la culture au Togo.

Notons que le Togo a à son actif la production du feuilleton « orage familial ».

Edson DOGBE

Les trois grands secteurs qui composent ce ministère étaient auparavant bien distincts l'un de l'autre.

l'Etat. Un nouveau gouvernement a été formé le 17 septembre 2013 et a vu la naissance du ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation civique, dirigé par Mme Kouméalo ANATE.

Les trois grands secteurs qui composent ce ministère étaient auparavant bien distincts l'un de l'autre. Il a vu ce cloisonnement avec l'adoption du décret N°2013-060-PR du 17 septembre 2013 portant composition du gou-

vernement. Pour des raisons de clarté et de lisibilité, nous aborderons chaque secteur. Dans cette parution, nous nous intéresserons d'abord à deux grands secteurs qui sont celui de la communication et celui de la culture. Le dernier secteur, celui de

La Communication

vernement. Pour des raisons de clarté et de lisibilité, nous aborderons chaque secteur. Dans cette parution, nous nous intéresserons d'abord à deux grands secteurs qui sont celui de la communication et celui de la culture. Le dernier secteur, celui de

de la communication, restent à sauver. En matière de renforcement des infrastructures, il y a eu la réhabilitation de quelques bâtiments (bâtiment principal du cabinet ; bâtiment administratif de radio Lomé) et le renforcement des capacités techniques qui a vu le relookage du site internet de la radio Lomé et l'acquisition de matériel d'enregistrement et de montage. Une autre action louable a été celle de la mise sur satellite de la TVT, qui a été officiellement lancée en 2011 et qui est devenue une réalité deux ans plus tard soit en 2013.

Wages/Le DG Nassirou Ramanou hors circuit

La thèse plausible du règlement de compte

Porté à la tête de l'institution de Microfinance Wages en 1994, le désormais ex-DG Nassirou Ramanou qui a réussi à hisser l'institution dans le cercle fermé des grandes institutions de Microfinance au Togo se voit éjecter de sa tête et bouter hors du circuit de la microfinance durant une période de 5 ans. Les raisons de cette éviction peu convaincante frisent un règlement de compte.

De sources bien renseignées, le sort de Ramanou Nassirou a été scellé le 12 décembre 2014 dans la capitale ivoirienne par la Commission de l'Uemoa. Il serait reproché à l'homme la lenteur constatée dans la mise en œuvre des recommandations formulées après un rapport produit par une mission de contrôle effectuée en juin 2013. A l'aune de ce rapport, plusieurs défaillances liées à la gouvernance de l'institution et le renouvellement des instances. Mis à part ledit rapport acablant que la commission de l'UEMOA brandit pour mettre hors circuit l'homme, il lui est aussi reproché de s'octroyer des primes et des bonus et de licencier abusivement ses employés. Le pic de ses accusations et des soupçons qui pèsent sur l'ex DG, concernent les

diplômes avec lesquels ce dernier officierait et qui seraient de faux diplômes. Mais, une analyse des différents griefs portés contre le désormais ex-président de l'Apim-Togo fait retourner les méninges et prêtent à plusieurs interrogations.

La première pour qui connaît bien Ramanou Nassirou est à se demander si durant 21 années, c'est avec des faux diplômes que l'homme a régi les destinées de Wages au point d'en faire une référence dans la sous-région. C'est toujours avec les mêmes diplômes que l'homme officie en tant que professeur au centre de Formation bancaire sans être inquiété dans un centre de formation assez réputé pour la rigueur ? Si c'est avec de faux diplômes que Ramanou Nassirou a pu hisser l'institution à son niveau actuel, autant laisser ce der-



Nassirou Ramanou

nier continuer parce que avec de grands diplômes, un certain Kwassi Klutsè avec IDH a échoué sur toute la ligne. Il saute clairement aux yeux que ces allégations que nous qualifierons de mensongères ne sont que des prétextes pour affaiblir un homme dont la côte est en train de monter.

Sur l'autre raison évoquée et qui concerne les primes et bonus faramineux octroyés frauduleusement, ceux qui mettent hors circuit ont intérêt à produire les preuves autrement les raisons de la mise à l'écart de Ramanou Nassirou sont plus liées à d'autres contingen-

ces puisque même sur la question des recommandations, il semble qu'à plus de 90%, ces recommandations ont été mises en œuvre. La piste plausible semble être le règlement de compte.

Les détracteurs, l'homme n'en manque pas. La présence de ce dernier sur la scène nationale à travers l'institution Wages par son apport à certains projets du ministère du

soutenus par de preuves conduisent inexorablement sur la piste d'un règlement de compte si ce n'est un montage pour raser les différentes institutions de microfinance qui s'affichent au fil des années comme des concurrents des banques de la place qui ne savent plus à quel saint se vouer. A ce niveau, il est assez clair que si l'on arrive à porter un coup à la crédibilité des meilleures institutions de microfinance

Al'aune de ce rapport, plusieurs défaillances liées à la gouvernance de l'institution et le renouvellement des instances.

Développement à la Base ferait-il des jaloux ? Ou ce dernier paierait-il le prix du licenciement de son directeur financier en 2009 après avoir réussi à démonter les plans de ce dernier ? Toutes les interrogations à moins que les différents griefs portés contre l'homme soient

de la place, ce ne sont pas les petites qui résisteront surtout que ces derniers temps, la Banque mondiale ne cesse de s'insurger contre la gestion qui a court dans ces institutions.

Isaac Tonyi

Croisade contre Boko Haram

Jusqu'où iront Abubakar Shekau et ses ouailles ?

La secte islamique Boko Haram ne cesse de gagner du terrain dans sa boucherie humaine et ce, malgré les manœuvres en cours de l'Union Africaine (UA) pour la neutraliser. Après le Nigeria et le Cameroun, c'est donc le tour du Niger de faire face aux affres de cette nébuleuse aux couleurs islamistes dont les commandes sont tenues par le chef de fil Abubakar Shekau. Mais face à la détermination de ces pays conjuguée à la mobilisation de l'organisation panafricaine, il est à se demander jusqu'où ira Boko Haram dans sa défiance contre le monde.

Après leur boucherie humaine de Fotokol au Cameroun où plus de 90 personnes avaient trouvé la mort, c'est la ville nigérienne Diffa qui est, depuis quelques jours, le théâtre de combats nourris entre les combattants de la secte Boko Haram et les forces loyales nigériennes. Appuyés par les troupes tchadiennes, ces éléments mixtes ont riposté lundi contre ce groupe de terroristes dans leur tentative d'invasion de la ville. Bilan, cinq (5) morts et seize (16) blessés dont un grave. Peu après, avant de mettre le cap sur le secteur douanier où s'étaient stationnés de nombreux camions de transport en partance pour les pays voisins, les hommes de Abubakar Shekau avaient également pris d'assaut, la prison civile de la ville ainsi que plusieurs sites telles la Société d'Hydrocarbure y compris même l'hôpital. Mais toutes ces descentes, bien qu'ayant laissé des traces, ont néanmoins été mises en déroute par les troupes nigériennes et tchadiennes.

L'offensive des combat-

tants islamistes s'est poursuivie le lendemain, mardi, avec pour seul objectif, « rompre » le pont alliant la ville nigérienne de Diffa à la frontière Nord du Nigeria. Mais après avoir tué deux militaires, les deux hommes portant des ceintures d'explosion ont été vite neutralisés par les forces de l'ordre avant qu'ils n'atteignent leur cible principale. Une folle obsession pour le carnage qui n'entend néanmoins pas émousser les ardeurs de l'armée nigérienne décidément engagée à en finir avec ce groupe terroriste. « On les a combattus, on les a déjà repoussés et on est capable de le refaire. Même s'ils reviennent, on le fera encore. On ne peut accepter qu'ils passent le pont ! », a déclaré avec conviction, un officier et commandant de la troupe nigérienne.

Plus qu'une affaire d'un seul Etat, la lutte contre Boko Haram est désormais, nous l'écrivions, une affaire de tous. On se souvient déjà que l'une des résolutions principales prises lors du 24^{ème} sommet de l'U.A en fin janvier, notamment sur la lutte contre le terro-



risme sur le continent, prévoyait la mise sur pieds d'une force multinationale de 7.500 hommes. Un chiffre porté à 8.700 à la dernière réunion des experts de la Sécurité de l'organisation continentale tenue la semaine passée à Yaoundé, capitale Camerounaise. Mais bien avant l'opérationnalisation de cette force multinationale en mars prochain, des pays comme le Tchad, le cœur à l'œuvre, ont déjà pris leur bâton de pèlerin dans cette croisade contre Boko Haram. Avec ses 2.000 éléments, ce pays lutte aux côtés du Cameroun avec une offensive remarquable amorcée depuis la semaine dernière dans la région Nord-Est du Nigeria considérée comme bastion de la secte. A ces derniers, s'ajoute le contingent nigérien composé de 3.000 hommes, lesquels ont déjà reçu l'onction de l'hémicycle du pays de Mohamadou

Issifou. En attendant le début de l'opération anti-Boko Haram, ces deux armées courageuses du continent sont déjà au front avec, bien

secte semble se moquer de toute la famille. « Votre alliance ne mènera à rien. Rassembler toutes vos armes et affrontez-nous. Vous êtes les bienvenus ! », s'exclamaient Aboubakar Shekau. Ce n'est pas tout. « Vous envoyez 7.000 soldats ? Seulement 7.000 ? Par Allah, c'est peu ! Nous allons vous capturer un à un ! », poursuit-il. Puis, il jette le pavé dans la marre. « Nous allons combattre le monde entier en appliquant le principe selon lequel qui désobéit à Allah et au Prophète doit être réduit en esclave », a par ailleurs, ajouté Aboubakar Shekau.

Iront-ils jusqu'au bout de leur objectif ? En tout cas, ces combattants terroristes maladroite-

Loin de s'avouer vaincus, Aboubakar Shekau et ses ouailles continuent de défier le monde.

sûr, l'apport de l'armée nigérienne quelque peu émoussée.

Loin de s'avouer vaincus, Aboubakar Shekau et ses ouailles continuent de défier le monde. En témoigne une énième vidéo publiée en début de semaine et dans laquelle, le Chef de cette

ment à la solde d'Allah auront certainement du chemin à faire pour parvenir à leur fin. Surtout au regard de toute la mobilisation dont fait actuellement preuve le monde entier contre l'idéologie dont ils font l'apologie.

Magloire TEKO

Procès Simone Gbagbo et coaccusés

Le « Fighting Spirit » du FPI toujours au top !

Ouvert depuis quelques semaines déjà, le procès de Simone Gbagbo et ses coaccusés s'est poursuivi cette semaine avec l'audition de quatre détenus pro-Gbagbo. Tous membres du dernier gouvernement de l'ex-Président Gbagbo, ces quatre ex-ministres, au cours de leur audition, n'ont guère reconnu les faits à eux reprochés par le Tribunal. Par un argumentaire rationnel, ces derniers ont relevé à la Cour, la légitimité de leur acte. Une sérénité révélatrice donc du « Fighting Spirit » qu'a toujours incarné la famille du Front Populaire Ivoirien (FPI).

Accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, organisation en bande armée, xénophobie et tribalisme, quatre des 82 coaccusés de l'ex- Première dame ivoirienne Simone Gbagbo étaient, mardi dernier, à la barre. Appelés à s'expliquer notamment sur leur participa-

n'ont visiblement ressenti aucun remords quant aux faits qui leur sont reprochés. Mieux encore, ils en plaident « Non-coupables ». Ceci, en basant leur argumentation sur la légitimité de leur exécutif qui a bénéficié de facto de la confirmation, le 3 décembre 2010 par le Conseil



Gilbert Aké N'go

chacun de la bande à Gilbert Aké N'go n'a manqué d'arguments nécessaires pour convaincre le Parquet. « Je voudrais faire remarquer que le nœud gordien de cette affaire est bien la question de la décision du Conseil Constitutionnel. Donc notre acte découle de la légitimité du gouvernement », a notamment laissé entendre Kata kété, ministre de la Recherche Scientifique d'alors. Pour le Chef de cet exécutif qui n'a duré que quelques jours, plus besoin de se reprocher grand-chose. Car, estimait-il avoir travaillé selon la Constitution. « Gbagbo m'a dit, toi tu gères le gouvernement, moi je fais la politique. Et si j'ai refusé de démissionner, c'est parce que j'estimais que les choses allaient dans le bon sens puisqu'il y a des négociations qui avaient court entre les différents acteurs de la crise. Sur-

tout que je suis un homme de paix et de consensus », a argumenté Gilbert Aké N'go.

Pour la ministre de la Famille et de la Femme d'alors, tout comme ses autres collègues, sa participation à ce gouvernement ne saurait aucunement être considérée comme une atteinte à la sûreté de l'Etat. Ceci, explique Danielle Boni Claverie, la victoire de Laurent Gbagbo à la sortie du scrutin présidentiel de décembre 2010 revêtait d'une légitimité, laquelle lui émanait de l'institution ayant en charge de valider en dernier ressort ce scrutin. C'est pourquoi, « Quand le Conseil Constitutionnel avait désigné Gbagbo vainqueur, je ne me suis pas posée de questions avant de le rejoindre », a-t-elle poursuivi.

S'il est vrai que le Front Populaire Ivoirien (FPI) a toujours disposé en son sein des militants convaincus et entièrement engagés pour sa cause, la sérénité dont avaient fait preuve ces quatre ex-ministres qui, malgré des conditions post-électorales difficiles qu'on connaissait, avaient néanmoins accepté d'accompagner Laurent Gbagbo dans cette aventure périlleuse en est encore une preuve de plus.

Outre Laurent Gbagbo qui, durant des années, a résisté au diktat de la France avec notamment à la clé, plusieurs brouilles diplomatiques entre les deux pays, l'on peut aisément mentionner un autre phénomène et pure produit du « Fighting Spirit » du FPI, l'ex - Leader des Jeunes Patriotes, Charles Blé Goudé. Un militant inconditionnel du FPI et fidèle combattant à la solde des nobles idéologies que défend l'ex-Président Ivoirien. C'est donc sans surprise que ce dernier paie cet engagement osé lorsqu'il se retrouve actuellement, tout comme son mentor, dans les geôles de la Cour Pénale Internationale (CPI). Certes plié sans toutefois rompre, Charles Blé Goudé a encore démontré toute sa fougue populiste lors de sa première audience en début d'année 2014. Ceci, à travers un oratoire accrocheur qui aura enchanté et réconforté plus d'un.

De tout ce qui précède, ajouté à l'inflexibilité qu'ont fait preuve ces quatre ex-ministres pro-Gbagbo lors de leur comparution témoignent, une fois de plus, toutes la vitalité et la vigueur qui caractérisent le militantisme des Ivoiriens engagés pour la cause de l'ex-Président et fondateur du FPI.

Magloire TEKO

Pour la ministre de la Famille et de la Femme d'alors, tout comme ses autres collègues, sa participation à ce gouvernement ne saurait aucunement être considérée comme une atteinte à la sûreté de l'Etat.

tion au dernier gouvernement de Laurent Gbagbo après le scrutin de 2010 qui a débouché sur plus de 10.000 morts, l'ex -Premier ministre Gilbert Aké N'go, les ministres Kata Kété, Bonie Claverie et Désiré Dallo

Constitutionnel ivoirien, de la victoire de Laurent Gbagbo. Confirmation suivie, le lendemain 4 décembre 2010, par la prestation de serment de ce dernier.

Tour à tour au prétoire,

Campagne Africaine/Les clubs togolais dans l'arène ce week-end

Sémassi prévoyant, As Togo Port en demi-teinte

Les deux équipes togolaises devant représenter le Togo sur l'échiquier continental rentrent dans l'arène ce dimanche, les Guerriers de Tchaoudjo en déplacement en Guinée Equatoriale pour y défier le Soni El N'guéma, tandis que l'As Togo Port reçoit à domicile le Cara du Congo Brazzaville. A quelques jours de ces deux confrontations comptant pour la manche Aller, ce n'est pas la grande sérénité dans les deux Etats-Majors

Sémassi de Sokodé prévoyant

Sur les deux formations togolaises engagées dans ces campagnes, seul le club de Tchaoudjo s'est activement préparé en se frottant à de grandes formations de la sous-région, notamment Ashanti Kotoko de Kumassi, Etoile Filante de Ouagadougou ou encore le Hearts of oak d'Accra. Mais visiblement, malgré ces matches de qualité disputés, la lenteur observée dans les démarches administratives tant pour l'établissement des licences CAF que pour l'obtention des passeports des joueurs semble



Sémassi de Sokodé (archives)

porter un coup au moral de cette équipe qui attend toujours d'être satisfaite au niveau du service des passeports. L'entraîneur Tchanilé Bana qui revient au devant de la scène après le sacre des Guerriers est très mesuré dans ces propos et très prévoyant. C'est avec réserve que ce dernier se prononce sur la confrontation, au regard de la méconnaissance de l'équipe Equato-guinéenne. « Nous devons faire très attention à cette équipe. Nous connaissons la capacité financière de cette équipe, elle peut

recruter l'entraîneur qu'elle veut et de bons joueurs », a-t-il déclaré.

L'AS Togo port en demi-teinte

Les préparatifs de cette formation portuaire sont en deçà des attentes et ne reflètent point la physionomie d'une équipe qui veut aller loin. Des matches amicaux de mauvaises factures disputés avec des formations de bas niveaux, associés à la fronde des joueurs non satisfaits du traitement et qui ont boycotté certaines séances d'entraînement, le tout corroboré par l'état d'un entraîneur qui a des



AS Togo Port (archives)

difficultés à signer son contrat. Néanmoins, le club du Port peut se targuer d'un recrutement judicieux dans le cru local avec l'arrivée d'Agbodo Komlan de Maranatha, Gazo Kokou Kpadé de Agaza, Ikeou Joseph l'ex-sociétaire de

l'Etoile Filante de Lomé et l'international togolais Nouwoklo Kossivi.

Tout compte fait, l'apport du public reste déterminant pour les deux formations.

Del-Jo

Fin du bail de Tchanilé Tchakala Quel mécanisme de succession ?

Les Eperviers du Togo sont sans sélectionneur depuis janvier dernier. Le contrat de Tchanilé Tchakala est à terme. Déjà en juin, s'ouvrent les éliminatoires de la Can 2017. Quelle stratégie envisagée pour la succession du patron de l'Académie Libertis d'Agbodrafo ?

Le président du Comité de Normalisation s'est prononcé sur la question en situant l'opinion sur le recrutement d'un nouveau sélectionneur entre fin mars et début Avril, mais l'on ignore par quel mécanisme. Est-ce par un appel à candidature ou un choix ciblé ? Pour l'heure, c'est un silence plat qui entoure la question. La situation actuelle de la FTF permet au ministère des Sports en parfaite symbiose avec le comité de normalisation de déterminer sans problème la procédure à adopter en tirant les conséquences du processus vicié qui a conduit au choix de Tchanilé Tchakala. Le profil du prochain sélectionneur devra

être bien défini par les deux institutions. Le Togo n'a pas été présent à la Can 2015 et plusieurs joueurs cadres de la sélection sont en fin de cycle. Il faut à cet effet parier sur un sélectionneur de carrure pour le défi de la reconstruction qui s'impose au Togo. Il n'est plus question de deal, ni des rencontres de coulisse pour motiver le choix ou la reconduction de tel ou tel entraîneur.

Il nous souvient que Tchanilé Tchakala porté à la tête des Eperviers pour un contrat de 6 mois, n'a pu atteindre les objectifs qui lui ont été assignés. Le désormais ex-sélectionneur des Eperviers ne s'est pas montré à la hauteur de la tâche à lui confier. Après 6 matches disputés pour le compte des éliminatoires de la Can 2015, Tchanilé Tchakala n'a engrangé que 6 points. Ce qui était insuffisant pour être présent dans l'élite en Guinée Equatoriale.

Source : Galaxy Sport

Crise à la FTF/ Seconde rencontre entre Ahoomey-Zunu, le Comité de normalisation et le comité de coordination

RIEN DE CONCRET !

Assez de difficultés pour le locataire de la Primature qui s'acharne à régler la nouvelle crise à la FTF née du congrès extraordinaire avorté du bureau de Gabriel Améyi. Depuis la semaine dernière, un nouveau rebondissement est intervenu avec la demande de certains présidents de clubs et de ligues opposé à l'idée de la FIFA de la mise



Antoine Folly

Ahoomey-Zunu Séléagodji

Mathieu Mablé

sur pieds d'un comité de normalisation avec à sa tête l'ex-ministre des Sports Antoine Folly. La première rencontre avec les belligérants tenue le 8 janvier dernier à la Primature n'a, en aucun cas, permis de décanter la situation, puisque les différents acteurs en sont sortis avec des confusions. Visiblement, c'est au même scénario que l'on risque d'assister dans les jours à venir tant au sortir de cette seconde rencontre rien à se mettre sous la dent, mis à part la demande d'Arthème Ahoomey-Zunu aux membres du comité de coordination de mettre fin à l'effet de leur demande de congrès.

La tradition de la Primature à faire des sorties éclairées puis à se rétracter après se ré-pète et la sortie de crise n'est pas pour demain. La position des deux entités, il y a lieu de la caricaturer comme le jour et la nuit. Pour le G36,

la révision des textes et l'organisation d'un congrès passe avant tout alors que de l'autre bord, l'on soutient que le comité ne peut passer son temps qu'à réviser les textes en laissant les compétitions en léthargie, surtout qu'en juin prochain, les Eperviers du Togo entrent en compétition. La Primature n'a pu rapprocher les deux positions et proposer une porte de sortie à part renvoyer les deux camps à la poursuite des discussions.

Au regard de ces rencontres infructueuses, il est clair que la sortie de crise a encore de longs jours devant elle. Le chemin de croix peut donc continuer. A cette allure, le Togo peut commencer par dire adieu à la Can 2017, avant d'avoir entamé les éliminatoires qui débutent en juin.

Del-Jo

FLAMBEAU
des Démocrates

Réception n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore
Magloire TEKO

Stagiaires
LAWSON Boévi Mawuéna Joseph
DOGBE-A. Koffi

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires

Votre mag
Galaxy Sport dans
les kiosques